



MANUEL D'INSTALLATION



MARMITE BAIN-MARIE A EAU ENERGIE GAZ – 150 LITRES

Désignation	Code
PRO900-GI-MF-150-BME	V03199



SECTION 1	INTRODUCTION	PAGE 2
1.1	Avant-propos	PAGE 2
1.2	Champs d'application de la notice	PAGE 2
1.3	Accessoires	PAGE 2
1.4	A propos des symboles contenus dans ce manuel	PAGE 3
1.5	Mentions légales concernant le recyclage des composants électrique et électronique de l'appareil	PAGE 3
SECTION 2	INSTALLATION	PAGE 4
2.1	Généralités	PAGE 4
2.2	Manutention – Mise en place	PAGE 4
2.3	Installation	PAGE 4
2.4	Montage et précautions	PAGE 4
2.5	Plaquette signalétique	PAGE 4
SECTION 3	SERVITUDES	PAGE 5
3.1	Raccordement Electricité	PAGE 5
3.2	Raccordement Gaz	PAGE 6
SECTION 4	CONVERSION DES BRÛLEURS	PAGE 7
4.1	Changement d'injecteurs	PAGE 7
4.2	Tableau de réglage des gaz	PAGE 9
4.3	Contrôle de la pression	PAGE 9
SECTION 5	MAINTENANCE - INTERVENTIONS	PAGE 10
5.1	Schéma de câblage électrique	PAGE 10
5.2	Schéma de gazage	PAGE 11
5.3	Schéma de ligne d'eau	PAGE 11
5.4	Liste des pièces de première nécessité	PAGE 12



I.1 AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par des équipes engagées dans la poursuite de cinq objectifs :

- ROBUSTESSE
- PERFORMANCE
- HYGIENE
- ERGONOMIE
- SECURITE

Si toutefois, malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un d'entre eux, notre équipe de service après-vente est à votre écoute.

Informations : info@charvet-sa.fr

S.A.V : sav@charvet-sa.fr

Tél. : +33 (0)4 76 06 64 22



INFORMATION

Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié. Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien

I.2 CHAMPS D'APPLICATION DE LA NOTICE

Cette notice est applicable aux équipements dont le code et la désignation figurent dans le tableau ci-dessous

Désignation	PRO 900
PRO900-G1-MF-150-BME	V03199

I.3 ACCESSOIRES

Désignation	PRO 900
Mélangeur ef/ec ø 15x21 - Bec mobile : 360°	V00561
Mélangeur ef/ec ø 15x21 - Bec mobile : 180°	V01651
Percement pour robinetterie	V01292

I.4 A PROPOS DES SYMBOLES CONTENUS DANS CE MANUEL

Dans un souci de clarté, ce manuel utilise différents pictogrammes et codes couleurs afin d'indiquer un point de vigilance spécifique ou une information particulièrement pertinente.

Pictogramme	Signification	Pictogramme	Signification
	Information générique		Particularité de fonctionnement
	Information liée à la température		Information liée au gaz
	Point de vigilance		Information liée à l'électricité
	Conseil d'utilisation		Information liée au recyclage

Codes couleur associés

Pictogramme	Un conseil d'utilisation ou d'installation
Pictogramme	Une remarque ou un rappel concernant nos appareils
Pictogramme	Une instruction visant à préserver l'utilisateur de blessures légères et l'appareil d'une usure prématurée
Pictogramme	Une instruction visant à préserver l'utilisateur de blessures graves et empêcher la destruction de l'appareil

I.5 MENTIONS LEGALES CONCERNANT LE RECYCLAGE DES COMPOSANTS ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE DE L'APPAREIL

 INFORMATION	<p>« Conformité au décret français n°2014-928 du 19 aout 2014. » Exclusivement pour la France</p> <p>La Société Paul CHARVET assume, conformément au décret n° 2014-928 du 19 aout 2014 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, la société CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEE professionnels mis sur le marché après le 13/08/2005 ou lors d'un remplacement d'équipements équivalents ou assurant la même fonction. A ce titre, la société CHARVET a adhéré à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état. Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.</p> <p style="text-align: center;">Modalités de prise en charge</p> <p>Pour toutes demandes d'enlèvement, contactez :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ www.e-dechet.com ➔ +33 (0) 1 30 57 79 14. <p>Toutes demandes inférieures à 500 kg feront l'objet soit d'un apport volontaire à un point de collecte ou d'un enlèvement chez l'utilisateur final, qui sera à sa charge en dessous de 500 kg.</p> <div style="text-align: right;">   </div>
---	--

2.1 GENERALITES

L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art et conformément aux instructions de cette notice et aux réglementations en vigueur dans le pays d'installation.

Une attention particulière doit être accordée aux réglementations en matière de prévention incendies de l'établissement concerné. Cet appareil de type A ne doit pas être raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion. Les utilisateurs doivent être formés à l'utilisation de cet appareil après installation.

2.2 MANUTENTIONS – MISE EN PLACE

A réception, laisser l'appareil sur son socle bois lors des manutentions jusqu'à l'implantation définitive. Déballez et vérifiez le bon état de l'appareil.

INFORMATION

En cas d'avaries, il est impératif de porter des réserves par écrit sur le bordereau de livraison de les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

2.3 INSTALLATION

L'appareil doit impérativement être placé sous une hotte d'extraction.

S'il doit être placé près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, ils doivent être faits d'un matériau non combustible. Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique et non combustible. En cas de doute sur la nature des matériaux à proximité de l'appareil, disposer l'appareil à 20 centimètres de distance.

Retirer toutes les protections plastiques des habillages.

Mettre les pieds de l'appareil en place (Livrés dans un carton séparé).

Positionner l'appareil à l'emplacement choisi.

2.4 MONTAGE ET PRECAUTIONS SPECIFIQUES

AVERTISSEMENT

Appareil fixe : Mettre l'appareil de niveau. Pour se faire, la hauteur de chaque pied peut être ajustée individuellement. S'assurer également que la hauteur du plan de travail est de 90 cm (900 mm)

Il est nécessaire d'installer l'appareil selon la norme EN1717 et les réglementations nationales en matière d'utilisation de l'eau en vigueur dans le pays d'installation.

2.5 PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE

Chaque appareil dispose d'une plaque signalétique.

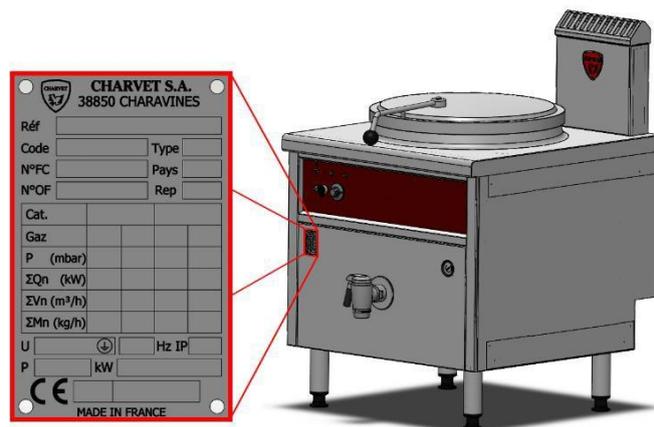


Fig. 1 – Emplacement plaque signalétique

3.1 RACCORDEMENT ELECTRIQUE



L'appareil doit être obligatoirement raccordé à la terre, il y a danger à mettre l'appareil en service sans relier sa masse à la terre

Utiliser du câble normalisé (245 IEC 57 ou 245 IEC 66) ou toute autre nature de câble présentant les mêmes caractéristiques.

S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts assurant une coupure complète dans les conditions de catégorie de surtension III, en conformité avec la norme EN 60335-1.

Le câble servant au raccordement de l'appareil sur l'installation fixe de l'utilisateur doit présenter une section de câble de 6mm² minimum. Par ailleurs, en cas de détérioration du câble et afin d'éviter tout danger, merci de laisser intervenir un personne qualifiée lors de son remplacement.

Les appareils mobiles sont munis d'une fiche de prise de courant appropriée à la puissance. Cette fiche doit être accessible en permanence.

3.1.1 Contrôles avant raccordement

Avant de procéder à la mise sous tension de l'appareil, s'assurer :

- Que la tension électrique du réseau est compatible avec la tension et la puissance de l'appareil.
- De la bonne fixation du câble
- Du bon serrage des connexions de l'appareil.
- Que la section du câble est compatible avec la puissance de l'appareil.
-

3.1.2 Raccordement électrique

Raccorder l'appareil au réseau électrique à l'aide du bornier de raccordement en respectant les indications portées sur l'étiquette du coffret.

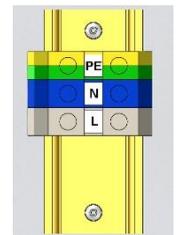


Fig. 2 – Connecteur

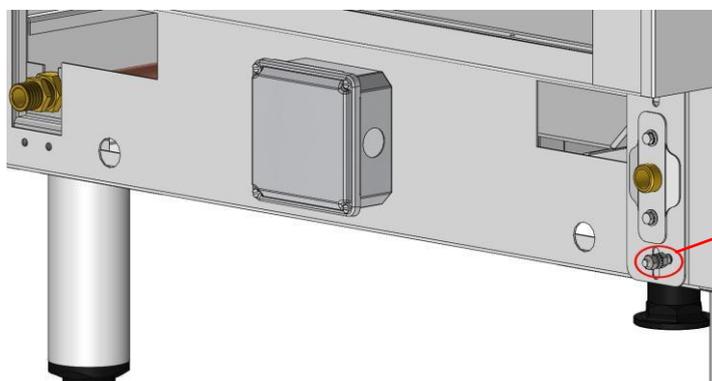


Fig. 3 – Visuel Liaison équipotentielle



Equipotentialité L'appareil doit être inclut dans un système équipotentiel dont le fonctionnement doit être vérifié conformément à la réglementation. Raccorder la borne d'équipotentialité



Symbole CEI 60417-5021 (2002-10)

3.1.3 Contrôle après raccordement

Après raccordement, s'assurer :

- De la bonne mise à la terre de l'appareil
- De l'isolement de l'équipement électrique

3.2 RACCORDEMENT AU GAZ



ATTENTION

L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art, conformément aux règlements et normes en vigueur dans le pays d'installation et aux instructions contenues dans cette notice.

Cet appareil de Type A ne doit pas être raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Le débit d'air neuf requis pour l'alimentation en air de combustion est de $PN \times 2 \text{ m}^3/\text{h}$ par kW

3.2.1 Contrôles avant raccordement

Avant de procéder au raccordement du gaz, vérifier :

- La propreté de la canalisation.
- La dimension de la canalisation afin de minimiser les pertes de charge, le diamètre est fonction de la puissance de l'appareil, de la pression du gaz, du parcours (longueur et nombre de coudes).
- Le type de gaz utilisé. Vérifier que l'appareil est réglé pour le type de gaz distribué dans l'installation (nature/pression). Ces indications sont lisibles sur l'étiquette située à proximité du raccordement gaz.

REMARQUE : Le débit d'air neuf requis est de $44\text{m}^3/\text{h}$

3.2.2 Raccordement au gaz

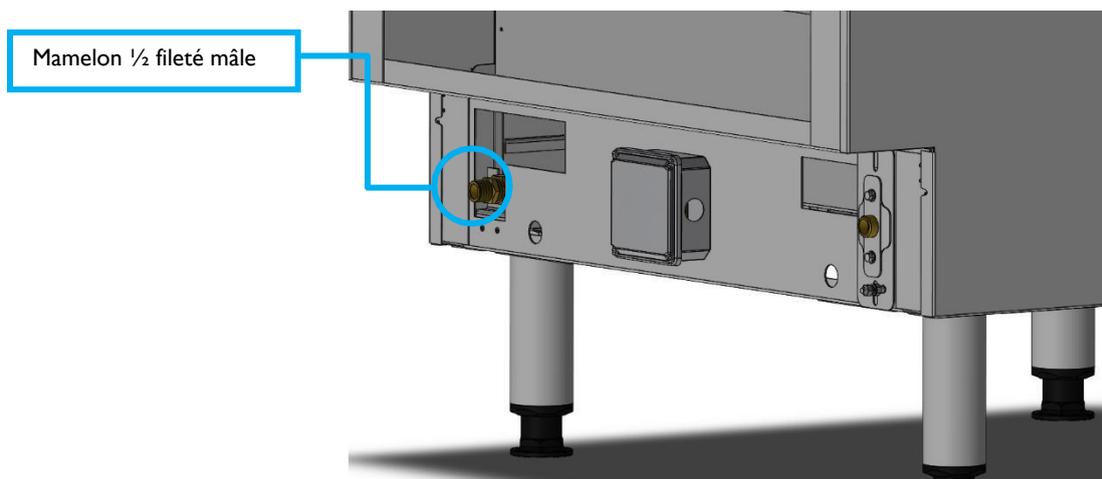


Fig. 4 – Visuel raccordement gaz

• Appareil fixe :

Raccorder l'appareil sur le mamelon 1/2 " fileté mâle à l'arrière de l'appareil (Voir Fig. 4) puis à la canalisation fixe d'amenée du gaz en interposant une vanne de barrage permettant d'isoler l'appareil du reste de l'installation.

REMARQUE : Un raccordement par flexible est possible à condition que ce dernier soit homologué selon les conditions du pays d'installation, adapté à la nature du gaz. Sa longueur ne doit également pas dépasser 1.50m.

3.2.3 Contrôles après raccordement

Après raccordement, s'assurer de l'étanchéité du circuit gaz jusqu'au raccord d'alimentation.

4.1 CHANGEMENT D'INJECTEURS

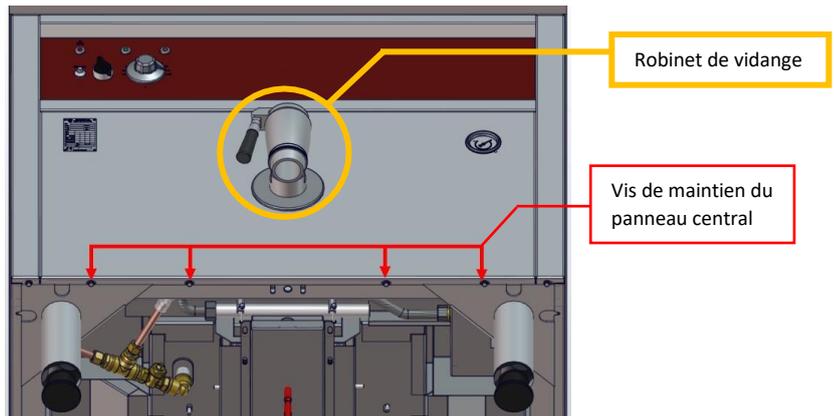


ATTENTION

En cas de changement d'injecteur, s'assurer, à l'issue de son remplacement, que le circuit gaz au point de raccordement injecteur / Porte injecteur est étanche.

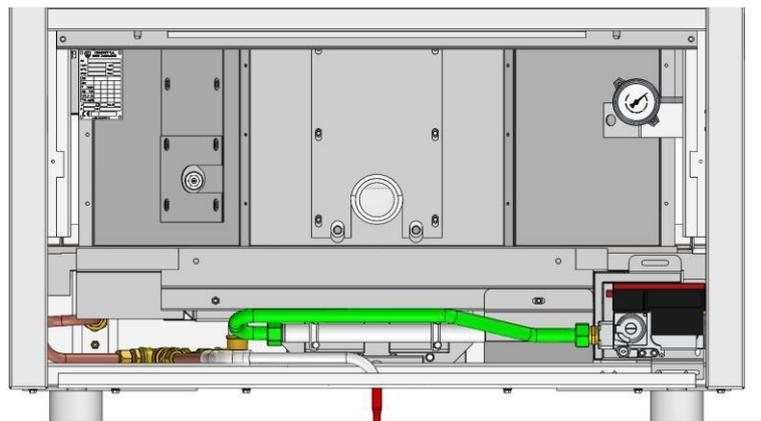
Etape n°1 – Dépose du panneau central

- Dévisser les 4 vis de maintien du panneau central
- Dévisser le robinet de vidange
- Déposer le panneau central

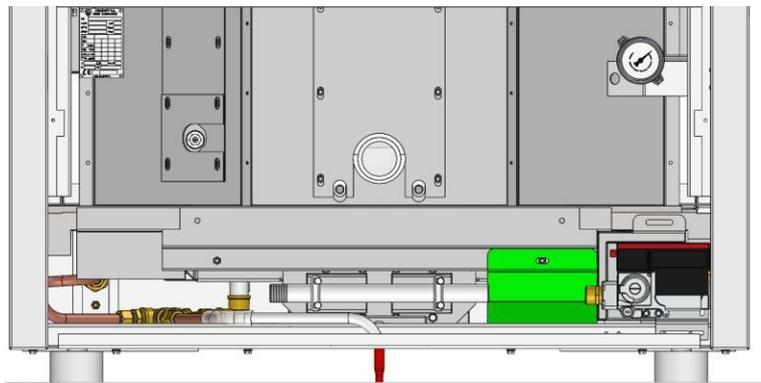


Etape n°2 – Dépose du flexible gaz et de l'isolant

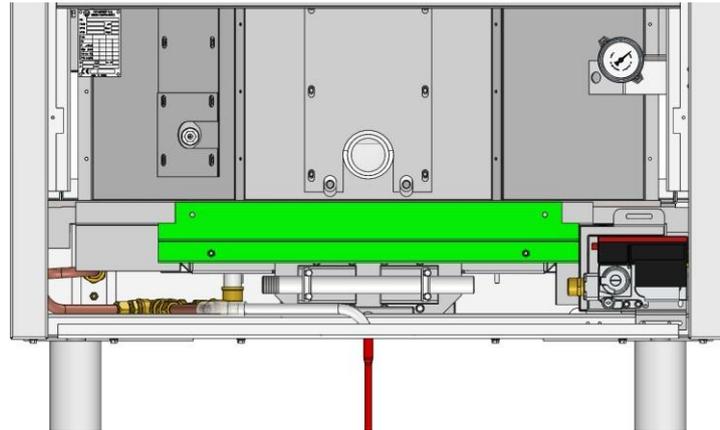
- Déconnecter le tuyau d'alimentation gaz (Voir ci-contre).



- Dévisser la plaque d'isolation (Une vis à dévisser, voir ci-contre).



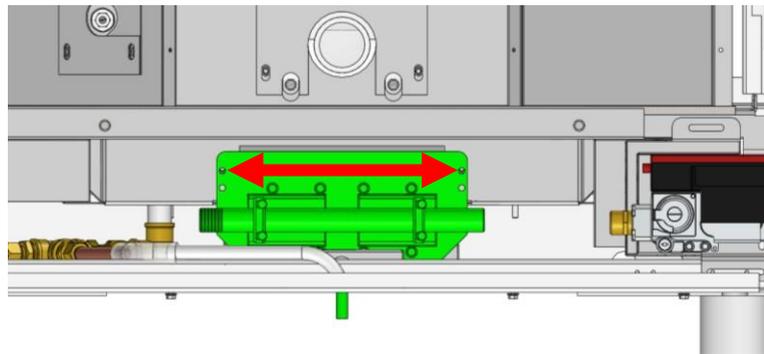
- c. Dévisser le carter d'isolant (Deux vis à dévisser, voir ci-contre). Retirer l'isolant.



Etape n°3 – Extraire le kit brûleur

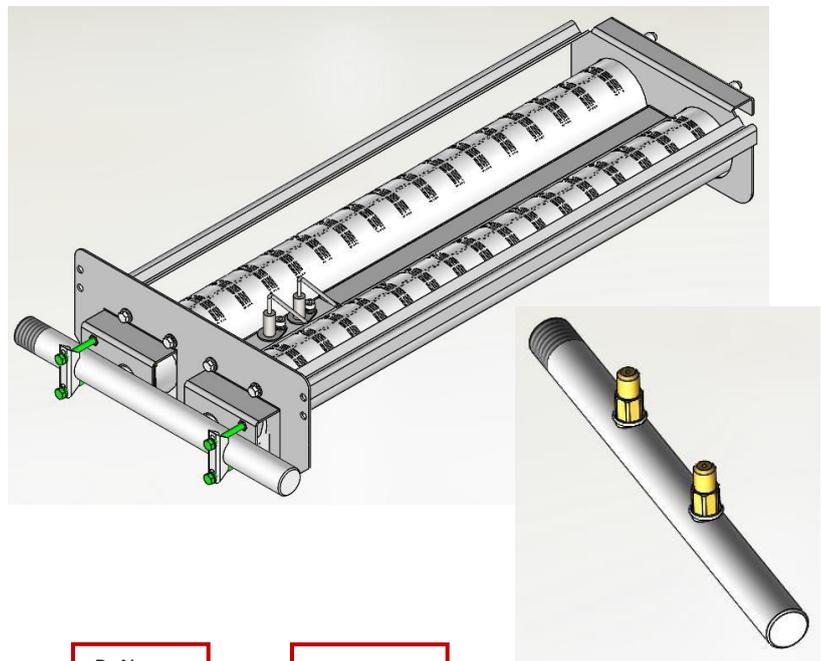
Dévisser les vis de maintien du brûleur (Fléchage rouge ci-contre).

Attention : La carcasse du brûleur présente une seconde paire de trous sous les trous de fixation. Positionner le brûleur correctement lors du remontage

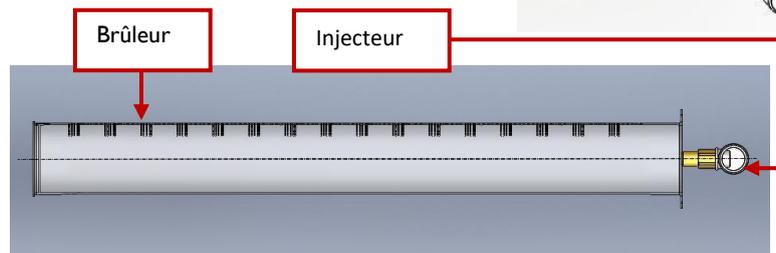


Etape n°4 – Accéder aux injecteurs

Dévisser les 4 vis indiquées sur le schéma ci-contre afin de pouvoir accéder aux injecteurs.



Remarque : Lors du remontage de l'injection sur le kit brûleur, faire attention à ce que les injecteurs soient orientés dans l'axe des brûleurs correspondants.



4.2 TABLEAU DE REGLAGE GAZ

Réglage	Gaz de référence sous pression nominale	Repère gravé sur l'injecteur	Réglage d'air d (mm)	Débit calorifique nominal kW
1	G20-20	2 x 2.50	Max	22
2	G25-25	2 x 2.50	Max	22
3	G31-37	2 x 1.70	Max	22
4	G31-50	2 x 1.55	Max	22
5	G30-50	2 x 1.50	Max	22

4.3 CONTRÔLE DE LA PRESSION

- La vanne gaz se trouve derrière le capot central
- Déposer le capot, la vanne se trouve en bas à droite.
- Contrôle de la pression d'entrée :
 - Enlever la vis (Fig.5 – Rep.4) puis brancher le manomètre sur la prise de pression.
 - Mettre l'appareil en fonctionnement (en débit maxi)
 - Vérifier vos mesures (Tableau 4.2)
 - Arrêter l'appareil, resserrer la vis.
- Réglage de la pression de sortie :
 - Enlever la vis (Fig.5 – Rep.3) puis brancher le manomètre sur la prise de pression.
 - Mettre l'appareil en fonctionnement (en débit maxi)
 - Vérifier vos mesures (Tableau 4.2)
 - Pour augmenter la pression tourner la vis de réglage (Fig.5 – Rep.2) dans le sens horaire.
 - Arrêter l'appareil, resserrer la vis (Fig.5 – Rep.1).

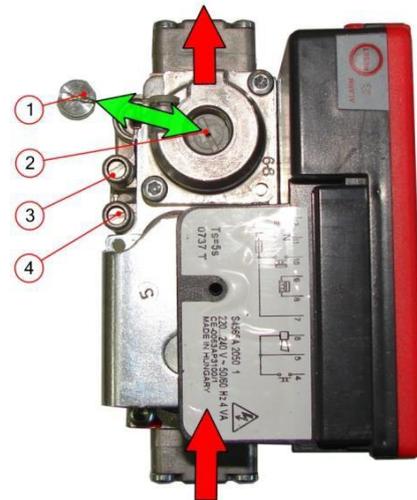
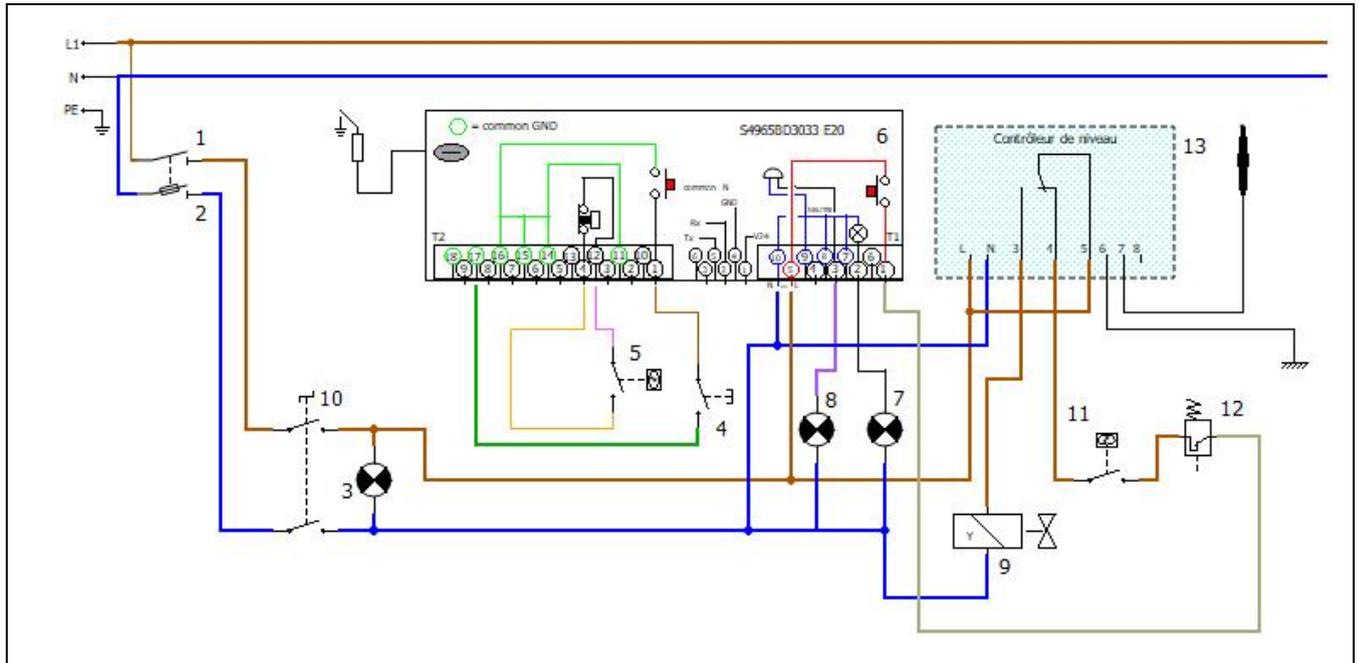


Fig. 5 – Visuel boîtier d'allumage

5.1 SCHEMA DE CÂBLAGE ELECTRIQUE



Rep	Code	Désignation	Qt	Rep	Code	Désignation	Qt
	02466A	Borne Vicking 4 mm ²	6	08	173639	Voyant rouge	1
	07067A	Borne Vicking bleu	2	09	06552A	Electrovanne	1
	07690A	Borne Vicking terre 4 mm ²	2	10	02104A	Commutateur Arrêt /Marche	1
01	02726A	Porte fusible	1	11	508286	Thermostat 30°-120°	1
02	500237	Porte fusible neutre	1	12	07399A	Pressostat	1
03	173642	Voyant vert	1	13	02681A	Contrôleur de niveau	1
04	ELE0018	Bouton poussoir réarmement défaut	1	14	02655A	Sonde de niveau	1
05	505992	Thermostat unipolaire	1	15	175188	Bougie allumage/présence flamme	1
06	508266	Boitier électronique d'allumage 177136	1				
07	173640	Voyant ambre	1				

2

5.2 SCHEMA DE GAZAGE

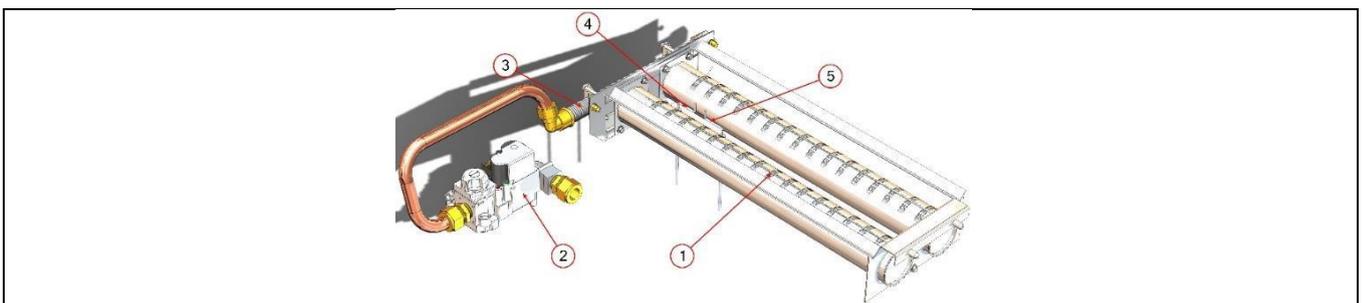


Figure.4

Repère	Code	Désignation et caractéristique principale
01	506541	Brûleur micro perforé
02	508267	Vanne gaz (506222)
03	173305	Rampe marmite
04	175188	Bougie d'allumage
05	175188	Bougie détection de flamme

5.3 SCHEMA DE LIGNE D'EAU



Rep.	Désignation	Rep.	Désignation
1	Raccord M1/2"	8	Clapet anti-retour 0.5Bar
2	Clapet antipollution.	9	Robinet de vidange double enveloppe
3	Électrovanne remplissage	10	Sonde de niveau double enveloppe
4	Sortie double enveloppe	11	Evacuation trop plein
5	Eliminateur de gaz	12	Thermostat 30°-110°
6	Case vide	13	Thermostat de sécurité 155°
7	Remplissage double enveloppe	14	Manomètre
15	Pressostat		

5.1 LISTES DE PIECES DE PREMIERE NECESSITE



Thermostat
**Code :
505935**



Bouton
d'allumage
**Code :
ELE0018**



Voyant vert
**Code :
173642**



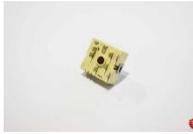
Pressostat
**Code :
07399A**



Boîtier
HONEYWELL
**Code :
177136
508266**



Sonde de niveau
**Code :
02655A**



Doseur 230V
**Code :
09099A**



Voyant rouge
**Code :
173639**



Manette
électrique
**Code :
501146**



Brûleur
**Code :
506541**



Vanne gaz
**Code :
506222
508267**



Electrovanne eau
**Code :
05405A**



Commutateur
**Code :
02104A**



Voyant orange
**Code :
173640**



Manomètre
Code : 506627



Kit bougie
d'allumage
Code : 175188



Robinet de
vidange ø40-49
**Code :
03917A**



Contrôleur de
niveau
**Code :
02681A**



MANUEL D'UTILISATION



MARMITE BAIN-MARIE A EAU ENERGIE GAZ – 150 LITRES

Désignation	Code
PRO900-GI-MF-150-BME	V03199



SECTION 1	INTRODUCTION	PAGE 2
1.1	Avant-propos	PAGE 2
1.2	Champs d'application de la notice	PAGE 2
1.3	Accessoires	PAGE 2
1.4	A propos des symboles contenus dans ce manuel	PAGE 3
1.5	Mentions légales concernant le recyclage des composants électrique et électronique de l'appareil	PAGE 3
SECTION 2	PANNEAU DE COMMANDE	PAGE 4
SECTION 3	MISE EN SERVICE	PAGE 5
3.2	Avertissement	PAGE 5
3.3	Utilisation	PAGE 5
3.4	Mise hors service	PAGE 5
SECTION 4	ENTRETIEN	PAGE 6
4.1	Avertissements	PAGE 6
4.2	Nettoyage des habillages	PAGE 6
4.3	Nettoyage de la cuve	PAGE 6
4.4	Nettoyage brûleurs	PAGE 6
4.5	Liste des pièces de première nécessité	PAGE 7



I.1 AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par des équipes engagées dans la poursuite de cinq objectifs :

- ROBUSTESSE
- PERFORMANCE
- HYGIENE
- ERGONOMIE
- SECURITE

Si toutefois, malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontrez un problème avec l'un d'entre eux, notre équipe de service après-vente est à votre écoute.

Informations : info@charvet-sa.fr

S.A.V : sav@charvet-sa.fr

Tél. : +33 (0)4 76 06 64 22

 INFORMATION	Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié. Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.
---	---

 INFORMATION	La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation ou d'un mauvais entretien
---	--

I.2 CHAMPS D'APPLICATION DE LA NOTICE

Cette notice est applicable aux équipements dont le code et la désignation figurent dans le tableau ci-dessous

Désignation	PRO 900
PRO900-GI-MF-150-BME	V03199

I.3 ACCESSOIRES

Désignation	PRO 900
Mélangeur ef/ec ø 15x21 - Bec mobile : 360°	V00561
Mélangeur ef/ec ø 15x21 - Bec mobile : 180°	V01651
Percement pour robinetterie	V01292

I.4 A PROPOS DES SYMBOLES CONTENUS DANS CE MANUEL

Dans un souci de clarté, ce manuel utilise différents pictogrammes et codes couleurs afin d'indiquer un point de vigilance spécifique ou une information particulièrement pertinente.

Pictogramme	Signification	Pictogramme	Signification
	Information générique		Particularité de fonctionnement
	Information liée à la température		Information liée au gaz
	Point de vigilance		Information liée à l'électricité
	Conseil d'utilisation		Information liée au recyclage

Codes couleur associés

Pictogramme	Un conseil d'utilisation ou d'installation
Pictogramme	Une remarque ou un rappel concernant nos appareils
Pictogramme	Une instruction visant à préserver l'utilisateur de blessures légères et l'appareil d'une usure prématurée
Pictogramme	Une instruction visant à préserver l'utilisateur de blessures graves et empêcher la destruction de l'appareil

I.5 MENTIONS LEGALES CONCERNANT LE RECYCLAGE DES COMPOSANTS ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE DE L'APPAREIL

 INFORMATION	<p>« Conformité au décret français n°2014-928 du 19 aout 2014. » <u>Exclusivement pour la France</u></p> <p>La Société Paul CHARVET assume, conformément au décret n° 2014-928 du 19 aout 2014 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, la société CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEE professionnels mis sur le marché après le 13/08/2005 ou lors d'un remplacement d'équipements équivalents ou assurant la même fonction. A ce titre, la société CHARVET a adhéré à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état. Le matériel devra être palettisé et devra être, prêt pour le chargement sur un lieu accessible par le transporteur. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.</p> <p>Modalités de prise en charge</p> <p>Pour toutes demandes d'enlèvement, contactez :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ www.e-dechet.com ➔ +33 (0) 1 30 57 79 14. <p>Toutes demandes inférieures à 500 kg feront l'objet soit d'un apport volontaire à un point de collecte ou d'un enlèvement chez l'utilisateur final, qui sera à sa charge en dessous de 500 kg.</p> <div style="text-align: center;">  </div>
---	--

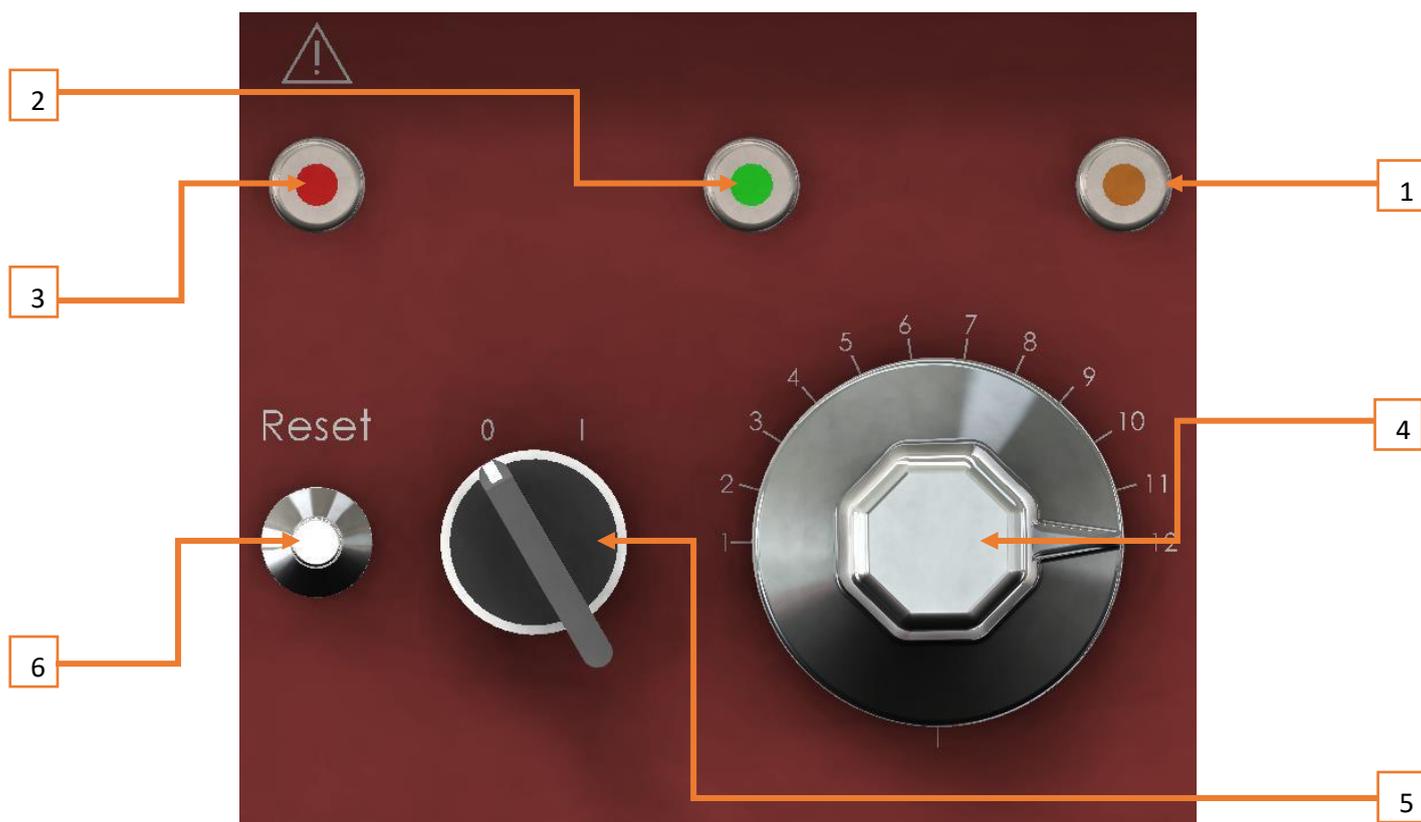


Fig. I – Panneau de commande

Repère	Désignation	Repère	Désignation
1	Témoin de chauffe	4	Doseur d'énergie
2	Témoin d'allumage brûleur	5	Commutateur Marche / Arrêt
3	Témoin de défaut « Arrêt vanne gaz »	6	Bouton de réarmement de vanne gaz

3.1 AVERTISSEMENTS



La marmite ne doit pas être utilisée pour la cuisson en bain d'huile (Norme EN 203-2-8).
Toute utilisation anormale de l'appareil pourrait avoir des conséquences sur son fonctionnement, mais également sur la sécurité des biens et personnes.
Si cela devait se produire, la société Charvet ne pourrait être tenue pour responsable.

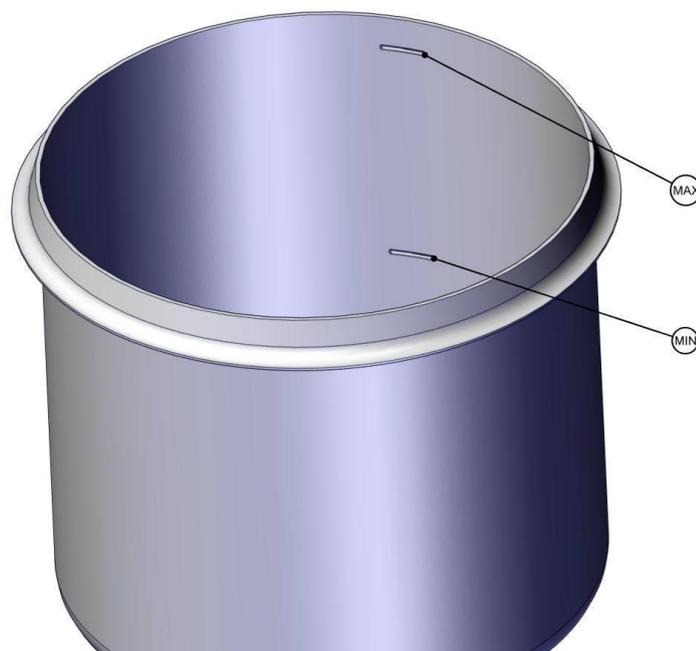


AVERTISSEMENT

L'utilisation prolongée à vide de la cuve et sans surveillance peut endommager l'appareil.
L'ouverture du couvercle en cuisson « voie humide » peut laisser échapper des vapeurs lors du passage du bras au-dessus de la cuve, risque de brûlures.
Lors du vidage, se maintenir hors de la zone de passage des produits cuisinés. Risque de brûlures par éclaboussures.
Les parois de la cuve, le couvercle, le corps du robinet de vidage peuvent être très chaud après une utilisation intense ou prolongée. Ne manœuvrer le robinet de vidage et le couvercle uniquement par les poignées.

3.2 UTILISATION

- Remplir la cuve (Entre les niveaux min. et max., voir fig. ci-contre).
- Mettre le commutateur sur la position I
- Tourner le sélecteur de puissance sur la température désirée.
- Le témoin vert s'allume, indiquant le fonctionnement du brûleur.
- Le brûleur commence à chauffer la cuve, le témoin orange indique que la chauffe est en cours.
- Lorsque la puissance désirée est atteinte, le témoin orange se coupe.
- A l'issue de la cuisson, vider le contenu de la cuve (Les liquides peuvent être récupérés par le robinet en façade de l'appareil, les solides par le dessus)
- Couper l'appareil (commutateur sur 0).
- En fin de service, fermer la vanne gaz et l'alimentation électrique.



3.3 MISE HORS SERVICE

Mettre la ou les manettes et organes de commande sur la position « Arrêt » ou « 0 ».
En fin de journée, couper le réseau électrique.



4.1 AVERTISSEMENTS

 INFORMATION	<p>Pour un meilleur service, il est conseillé de faire entretenir régulièrement le matériel par un installateur qualifié. Prévenir votre installateur pour remplacer les organes de commande défectueux en vue d'une prochaine utilisation.</p> <p>La responsabilité du constructeur et de l'installateur ne sauraient être mise en cause si l'utilisateur ne demande pas l'intervention de ces derniers en cas de dysfonctionnement.</p> <p>Certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant. En cas de dysfonctionnement, faire appel à un installateur qualifié.</p>
---	---

 ATTENTION	<p>Avant toute intervention de maintenance ou d'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none">- S'assurer que l'appareil n'est plus alimenté en gaz- Qu'il n'est plus alimenté électriquement- Que les surfaces ou pièces sur lesquels vous intervenez soient à température ambiante. <p>Dans tous les cas, il est proscrit de nettoyer l'appareil à l'aide de jets d'eau</p>
---	---

4.2 NETTOYAGE DES HABILLAGES

- Mettre à l'arrêt. Après chaque service il est fortement recommandé, avant le nettoyage, de mettre hors tension les appareils.
- Laver, avec une éponge, à l'eau savonneuse (ou autre produit détergent neutre).
- Passer un chiffon gras après chaque nettoyage.
- Proscrire l'eau de javel et tout produit acide, même très dilué

4.3 NETTOYAGE DE LA CUVE

Ce nettoyage peut être réalisé par détrempage, lavage à l'eau et produit d'entretien de lavage vaisselle.

Lors de salage « au gros sel » des aliments en cuisson sèche ou semi humide dans la cuve, on rincera abondamment le fond de cuve à grandes eaux pour éliminer tous les restes de sel, évitant ainsi le risque de piqûre de l'acier inoxydable.

4.4 NETTOYAGE BRÛLEUR

Merci de faire appel à votre installateur pour toute intervention sur le brûleur.

Il est proscrit de nettoyer le brûleur à l'eau

4.5 LISTE DES PIÈCES DE PREMIÈRE NECESSITE



Thermostat

**Code :
505935**



Bouton
d'allumage

**Code :
ELE0018**



Voyant vert

**Code :
173642**



Pressostat

**Code :
07399A**



Boîtier
HONEYWELL

**Code :
177136
508266**



Sonde de niveau

**Code :
02655A**



Doseur 230V

**Code :
09099A**



Voyant rouge

**Code :
173639**



Manette
électrique

**Code :
501146**



Brûleur

**Code :
506541**



Vanne gaz

**Code :
506222
508267**



Électrovanne eau

**Code :
05405A**



Commutateur

**Code :
02104A**



Voyant orange

**Code :
173640**



Manomètre

Code : 506627



Kit bougie
d'allumage

Code : 175188



Robinet de
vidange ø40-49

**Code :
03917A**



Contrôleur de
niveau

**Code :
02681A**